PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

FLAN

Pour faire cuire un flan, si le fourneau n'est pas assez chaud, ou s'il est employé pour d'autres mets, ce flan peut être cuit à la vapeur en plaçant le moule dans une casserole d'eau bouillante, recouverte. Essayer le flan en plongeant dans le milieu un couteau à lame large. Si la lame est sèche quand vous a retirez, le flan est cuit. De petites tasses de ferblanc peuvent être beurrées, remplies avec le mélange, que l'on fera cuire de la même manière.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

SOUFFLE AU FLAN

2 cuillérées de beurre, 2 cuillerées de farine, 2 cuillérées de sucre, 1 tasse de lait, 4 œufs. Laisser bouillir le lait. Battre ensemble la farine et le beurre; ajouter le lait bouillant et couvrir les jaunes d'œufs. ajouter l'autre mélange et laisser refroidir puis ajouter les blancs des œufs bien battus. Verser dans un plat beurré. Faire cuire 30 minutes au fourneau et servir avec sauce immédiatement.

à suivre

A chacun son mérite

Une récente note, émanant du ministère fédéral de l'Agriculture, nous informait que le nouveau mode d'expédition des boîtes de fromage en Angleterre,—lesquelles, en vertu d'un règlement formel, doivent être entourées d'un fil d'acier protecteur,—avait remporté un succès complet. Toutes les expéditions faites de cette manière étaient arrivées en parfait ordre sur le marché anglais.

Les pertes, souvent sérieuses, occasionnées dans la manipulation, par la rupture des couverts et des boîtes elles-mêmes, étant complètement éliminées, les producteurs pourront retirer plus de profits de leurs expéditions. La différence en faveur des cultivateurs laitiers est considérable, si l'on tient compte des millions de livres de fromage expédiées à l'étranger.

Voilà une réforme dont il convient de se réjouir. Mais il est bon, aussi, de se rappeler **que c'est la Coopérative Fédérée qui, la première, a inauguré ce mode d'expédition amélioré.**

Il y a six ans déjà, la Coopérative Fédérée, aidée du département de l'Agriculture, à Québec, faisait sa première expédition de fromage avec des boîtes entourées d'un fil de fer. Le succès ne fut que partiel d'abord. L'expérience apporta des perfectionnements dans la forme de la bande d'acier à employer, et dans la manière de l'assujettir sur la boîte. Et depuis trois ans, les expéditions de fromage de la Coopérative arrivent à Londres en parfait ordre, à côté des expéditions d'autres sources, dont une partie était avariée.

La différence était trop frappante pour ne pas attirer l'attention des autorités canadiennes, lesquelles, après une étude de la question, décrétèrent que toute expédition de fromage canadien devrait, à l'avenir, être protégée, en entourant les boîtes d'un fil de fer, comme le faisait depuis trois ans la Coopérative Fédérée.

Ce n'est pas sans résistance, cependant, que le nouveau règlement fédéral put être mis en force. Ceux qui avaient critiqué à fond l'initiative de la Coopérative Fédérée, la trouvant inutilement dispendieuse, mirent beaucoup de mauvaise grâce à se soumettre. Il fallut, toutefois, s'exécuter, et aujourd'hui, le département de l'Agriculture, à Ottawa, proclame l'excellence de ce mode d'expédition.

L'aurions-nous eu, cependant, si la Coopérative Fédérée ne s'en était pas occupée et ne l'avait pas mis en pratique elle-même, plusieurs années avant son adoption générale ? Probablement non.

L'opposition du gros commerce de produits laitiers en aurait empêché l'adoption, comme on a empêché la classification obligatoire, pendant un quart de siècle, jusqu'au jour où la Coopérative Fédérée, à la demande du département de l'Agriculture, à Québec, l'a mise à effet pour le fromage et le beurre de ses patrons.

Ce qui arrive est une nouvelle preuve des bienfaits de la coopération agricole. Laissés à eux-mêmes, les cultivateurs, individuellement, n'auraient jamais pu mettre la classification de leurs produits en œuvre. Ils étaient également incapables d'améliorer l'expédition de leur fromage. Et pendant trente ans ils ont annuellement perdu des millions, parce que pas un de ceux qui achetaient leurs produits ne faisait le moindre effort pour les améliorer, et aussi pour les protéger, lorsqu'il s'agissait de les expédier à l'étranger.

La Coopérative Fédérée a changé pour le mieux tout ce défectueux système. On lui a fait une lutte injuste, déloyale, qui se continue; on a voulu l'écraser; elle a résisté à toutes les intrigues, elle est plus vivante que jamais. Son action progressive aide non seulement ses membres, elle s'étend sur tout l'élément agricole qu'elle protège, en induisant le gouvernement fédéral à adopter ses initiatives, dont tous les cultivateurs profitent, en définitive. Si la Coopérative Fédérée cessait d'exister, notre commerce de produits agricoles reculerait de vingt-cinq ans.

L'honorable M. Perron a vite reconnu le mérite particulier de cette société. En entrant au département de l'agriculture, il s'est empressé de déclarer qu'il allait l'appuyer, lui aider plus encore, pour l'étendre davantage, et tout l'élément agricole progressif saura seconder ses efforts, nous en sommes convaincus.

LISEZ LE BULLETIN DE LA FERME

La Coopérative

Ce qu'elle doit être pour le cultivateur

On se fait souvent des idées plus ou moins justes sur la coopération et sur les coopératives. Il est même pénible parfois de constater comment on apprécie nos organisations de coopération. Ne se montre-t-on pas un peu trop sévère pour nos coopératives, plus sévère qu'on ne l'est généralement pour les maisons de commerce ?

Se rend-t-on compte de ce qu'est, de ce que doit être réellement une coopérative ?

La coopérative, après tout, n'est-elle pas une organisation de protection. En effet, si l'on veut bien analyser les motifs dont s'inspire toute organisation coopérative, il faut reconnaître qu'elles visent toutes à augmenter notre influence, notre efficacité dans nos relations avec les individus, et particulièrement dans nos relations avec ceux avec qui nous sommes appelés à faire des transactions commerciales, comme la vente de nos produits agricoles, ou l'achat des différentes marchandises nécessaires à l'exploitation de nos fermes.

Toutes les classes de la société voient, dans la coopération, un des moyens les plus efficaces dont elles puissent se servir pour protéger et défendre leurs intérêts. Ouvriers, commerçants, industriels, professionnels, voire même financiers, ont leurs associations et il faut voir quel encouragement, quel support et quelle assistance ils savent leur donner.

Et pourtant, les avantages que ces gens peuvent trouver dans de semblables organisations ne sont ni plus grands, ni plus importants que ceux que pourraient en tirer les cultivateurs. Il n'y a pas de personne qui, plus que le cultivateur, ait besoin de ce genre de protection. L'éloignement de ses confrères, dans lequel le cultivateur doit vivre, le met souvent dans l'impossibilité d'entretenir des relations suivies avec eux. Loin des marchés, il ne peut, non plus, se tenir au courant des conditions générales qui règnent sur ces marchés où il doit écouler ses produits. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'on dit souvent que l'influence du cultivateur est limitée par les limites mêmes de sa ferme.

* * *

Grâce à la coopération, le cultivateur réussit, depuis un certain nombre d'années, à jouer un rôle qui ne manque pas d'avoir son importance sur les marchés, et partant sur les prix qui lui sont payés pour ses produits. Ce rôle, il est vrai, est encore relativement restreint, par suite de facteurs qui échappent à son action; mais il s'affirme de plus en plus, à mesure que l'on comprend mieux ce que doit être la portée réelle de nos organisations de coopération.

De nos jours, tout le monde connaît, ou prétend connaître, ce qu'est la coopération. Cependant, que d'idées fausses, que de conceptions erronées on trouve dans certains milieux.

D'après certaines personnes, une coopérative n'a de valeur qu'en autant qu'elle peut payer plus cher que ceux qui lui font concurrence. On oublie que la coopérative peut avoir à subir une concurrence telle que des gens consentiront à payer des prix exagérés, dans le seul but de diminuer son prestige; les producteurs de sucre d'érable doivent en savoir quelque chose. Réalise-t-on la nature et la portée de la concurrence qui est faite à nos coopératives ?

Ne trouve-t-on pas des gens qui font un crime à une coopérative d'agir comme intermédiaire ? On ne semble pas se rendre compte que c'est justement comme intermédiaire qu'une coopérative peut rendre les plus grands services. On sait combien chèrement il nous faut parfois payer les services que nous rendent les intermédiaires. Il ne faut donc pas voir d'un mauvais œil que les coopératives agissent comme intermédiaires, puisqu'en ce faisant elle contribuent à augmenter les revenus des producteurs, en diminuant les profits qui, autrement, iraient grossir les revenus de gens absolument étrangers à la production.

En examinant la coopération sous ce jour, il sera plus facile de juger le rôle qu'elle doit jouer; on comprendra aussi pourquoi les coopératives sont généralement en butte à la concurrence acharnée de certains intérêts, frustrés d'un revenu trop facilement gagné.

* * *

On conçoit alors que, le rôle d'une coopérative étant de vendre et d'acheter pour ses membres dans les conditions les plus économiques possibles, elle ne pourra y arriver qu'à la condition qu'elle puisse disposer d'un volume d'affaires assez considérable. Plus ce volume sera grand, plus elle pourra effectuer économiquement les ventes et les achats qu'elle aura à transiger. Plus les cultivateurs fourniront à leurs organisations coopératives un volume imposant de produits à manipuler,

(Suite à la page 832)

NOTES E

Le Crédit agricole.— annonce que la Commissi nisation et que bientôt s bureau dans la ville de Q

Jusqu'à présent des autorisés.

Vers le progrès.—L avec enthousiasme le pro ment dans une autre pag bien accueillies par la clas Que personne ne tire de ère de prospérité inconnu

L'Exposition de Bell 12 courant. Les cultivate et un devoir de visiter ce çons de choses très prat d'instructives conférence

Nous savons que les moutons, etc., des cheva

Qu'on s'y rende don

L'honorable M. Perr l'agriculture sur pied da doit être, c'est par la co serez pas réunis pour v vains et nuls. Ce que je agricole le plus prospère cette prospérité a été ob

Un confrère dans M. Eugène L'Heureux, perdre son épouse, décéd La défunte était la fille Ecoles Normales de la p M. Jean-Charles Magn Pierre-Paul Magnan, p ainsi que sept sœurs.

Nos plus vives con

Un succès.—L'Exp une nouveauté fort app tressés et de toile du pa sions les plus populaire Commission de l'Expos naitre et apprécier cet sections des cercles de f achalandées. Dans tou les entrées sont beaucou

M. Perron et l'ind ron, ministre de l'Agric ministère, a donné une a Aussi a-t-il encouragé p domestique qui sera ter

Les officiers de la de l'Agriculture, sous l leur concours à l'organ ment important.

Les honorables MM vince, et J.-L. Perron, n à l'ouverture de cette ex

Pendant cette exp une vente aura lieu et La Malbaie, on anticip

Aide-toi, le Ciel. prononcé à Trois-Riv conseil qu'il désirait d sur lequel il est essent revêtir la forme du vi ministre pose comme c Le gouvernement, dit l'assistance qui pourra qui voudront s'aider e culture ne peuvent êtr s'imposât-il d'extrêmes pas à promettre que c du moment que les suivront la direction

Le mal dont souf inspirer de sérieuses i ans a fait de constants provient simplement d (La Patrie.)